Réponse

faiblesses constatées	risques	proposition d'amélioration
la date de l'inventaire est choisie par le chef d'atelier	la date de l'inventaire ne coïncide pas avec la fin de l'exercice	la date de l'inventaire doit être le plus proche de la fin de l'exercice
une partie du personnel de fabrication et des manutentionnaires du magasin sont affectés à l'inventaire	- non compétence des participants à l'inventaire - détournement de fond - il y a cumul de fonction séparation et contrôle	il faut prévoir d'autres personnes pour l'inventaire
le personnel se voit attribuer une copie de l'inventaire permanent	il pourrait retenir le montant figurant sur l'inventaire permanent sans compter les marchandises	la fiche dont dispose le personnel doit contenir seulement la désignation du produit et l'unité de mesure
le stock n'est pas	il y risque que	les produits de

rangé de façon à repérer tous les produits de même nature en même temps	tous les produits ne soient pas tous comptés	même nature doivent être rangés au même endroit pour faciliter l'inventaire
aucune méthode d'avancement de l'inventaire n'existe	existence de différence entre stock théorique et stock physique	prévoir une procédure de signalisation de l'avancement de l'inventaire
les écarts sont passés en compte sans recherche d'explication	détournement de fond	les écarts doivent être justifiés et sanctionnés
inexistence de feuilles d'inventaire	absence de moyens de contrôle	pour chaque produit, il faut établir une feuille d'inventaire

Exercice

Lorsque Mme Nadia, chef d'entreprise, lance une commande de réapprovisionnement, elle transmet un exemplaire du bon commande au service qui réceptionne les achats. Lorsqu'il réceptionne les fournitures, monsieur Brahim appose un tampon « réceptionné » sur le bon de commande et transmet

ensuite le bon de commande au service comptabilité qui est chargé de l'enregistrement des achats et de la tenue des comptes fournisseurs. Les fournitures sont conduites en zone de stockage par des chariots élévateurs. La quantité de fourniture entrée en stock est enregistrée par le magasinier sur un compte de stock

Travail à faire

En tant qu'auditeur, vous êtes chargés de mettre en évidence les lacunes, de dégager les risques éventuels et de proposer des activités de contrôle à mettre en place

Réponse

faiblesses constatées	risques	proposition d'amélioration
aucune procédure de sélection de fournisseurs n'existe lors de la commande	non optimisation de l'achat	prévoir une procédure de sélection de fournisseurs lors de la phase commande
aucune copie du bon de commande n'est établie	non pertinence du suivi de l'opération	deux copies du bon de commande doivent être

		établies : - le premier gardé par Mme Nadia - l'autre transmis au service comptabilité
aucun contrôle n'est effectué lors de la réception	marchandise non conforme à la commande	le service qui réceptionne doit faire un contrôle quantitatif et qualitatif lors de la réception. Il devra établir un bon de réception en deux exemplaires : - le premier gardé par lui-même - le deuxième transmis à la comptabilité
aucune comparaison entre bon de commande, bon de réception et	comptabilisation inférieur ou supérieur à la réception	le comptable doit comparer les 3 documents, bons de commande, bons de

facture n’est effectué par le comptable		réception et facture avant l’enregistrement de l’opération
l’entrée en stock est enregistré par le magasinier (non séparation entre enregistrement et détention)	détournement de fond	l’enregistrement sur le compte stock doit être effectué par une autre personne que le magasinier

Exercice

L’étude d’une partie du circuit ventes-clients vous pousse à dégager les renseignements suivants :

- les factures sont toutes systématiquement envoyées aux clients par le service « facturation » accompagnés

d’une traite à deux mois pour acceptation. Un double de la traite portant sur la mention « duplicata » est transmis au service comptable en même temps que le double de la facture

- les traites acceptées et retournées par les clients sont transmises au service comptable par le service courrier. Un comptable enregistre l’effet à recevoir, le compare avec le duplicata et le classe dans un échéancier

- chaque fin de semaine, ce même comptable établit un relevé de traites figurant dans l’échéancier, qu’il remet au chef comptable. C’est celui –ci qui détermine, en fonction de la position de trésorerie, les effets à escompter et les effets à remettre à l’encaissement

- le comptable rédige le lundi matin les bordereaux de remise à l’encaissement et à l’escompte et va les remettre accompagnés des traites à la banque

Travail à faire

En tant qu’auditeur, vous êtes chargés de mettre en évidence les lacunes, de dégager les risques éventuels et de proposer des activités de contrôle à mettre en place

Réponse

faiblesses constatées	risques	propositions d'amélioration
aucune copie de la facture n'est transmise au service comptabilité	non pertinence du suivi de l'opération	une copie de la facture doit être envoyée au service comptable
une copie de la traite portant la mention DUPLICATA est transmise au service comptabilité avant la réception par le client	comptabilisation de la traire sans acceptation du client	seulement les traites signés et retournés par le client doit être transmises au service comptabilité pour enregistrement
le comptable compare la traite retourné par le client avec le duplicata	procédure inutile lourdeur de procédure	le comptable devra comparé la traite avec la facture et non pas avec le duplicata
le mode de classement des traites n'est pas prévu par la procédure	non encaissement de la traite aussitôt l'échéance arrivée, perte de	les traites doivent être classées par la date d'échéance

	document	
le comptable garde toutes les copies de la traite, la comptabilise puis établi les relevés, rédige les bordereaux de remise et encaissement les traites	grand risque de détournement de fond	séparation des tâches

Pour contrôler les comptes, l'auditeur va chercher à valider les assertions. Il s'agit de critères auxquels il doit répondre l'information financière pour qu'il soit régulière et sincère.

Il y a :

- assertions relatives à l'enregistrement

- assertions relatives aux soldes du bilan

- assertions relatives à l'enregistrement

Exercice :

1- Lors d'une cession d'immobilisation corporelle, le comptable a pour seule écriture, débité le compte banque et crédité le compte d'immobilisation corporelle concerné.
2- Lors d'une cession de titres et valeurs de placement, le comptable a débité un compte de trésorerie et crédité le compte de titres et valeurs de placement
3- Le comptable a l'habitude de comptabiliser les factures d'achat sur la base du bon de commande et de la facture

4- Le magasinier d'une société procède seul à l'inventaire physique des stocks et corrige son fichier stock quand il y a des malis et des bonis
5- Le trésorier d'une société, dépose en banque les chèques remis par les clients le jour même, débite le compte banque et crédite le compte client concerné
6- Quand la société entame une construction, le comptable l'enregistre dans le compte constructions
7- A chaque fin d'année, lorsque le comptable constate une hausse du cours des titres de participation, il procède à leur réévaluation en créditant un compte de produit
8- Une caution par signature accordée par la banque a été comptabilisée en créditant du compte banques
9- Les emballages consignés sont comptabilisés par le comptable en débitant le compte de charge concerné avec TVA R/ charges et en créditant le compte fournisseur ou trésorerie quand le paiement a lieu
10- Le comptable d'une société d'import –export ajuste, chaque fin d'année, le montant de la créance en devise ou de la dette en devise en

débitant un compte de charge ou en créditant un compte de produit

Travail à faire :

Traiter ces situations en précisant s'il s'agit d'un fait comptable ou non comptable, les assertions affectées et les solutions à apporter

Exercice

N°	Fait	enreg.	soldes	présent.	corriger

L'opération n°1

- c'est un fait comptable car le comptable doit comptabiliser la cession d'immobilisation

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
exhaustivité –mesure	exhaustivité – évaluation	exhaustivité-mesure-évaluation –présentation et intelligibilité

- correction à apporter

Annulation de l'erreur par contre-passation

2 5141	immobilisation banques annulation		

3481 7513	Créances sur cession d'I PC des I Etat TVA facturée cession		
6193 283	DEA des IC amortissement …… amortissement complémentaire		
283 6513	amortissement …… VNA des IC immobilisation		

L'opération n°2

- il s'agit d'un fait économique car la cession des TVP donne lieu à la passation d'une écriture comptable dans le livre journal

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
Mesure	RAS	RAS

- corrections à apporter

H1 : l'entreprise réalise une plus-value

5… 3501 7385	trésorerie actions partie libérée produits nets sur cession des TVP		

H2 : l'entreprise réalise une moins-value

5…	trésorerie		

6382 3501	Charges nettes sur cession des TVP actions partie libérée		

L’opération n° 3

- il s’agit d’un fait comptable car le comptable dispose de la facture qui lui permet de procéder à l’enregistrement de l’opération dans les comptes de l’entreprise

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	droits et obligations	RAS

Corrections à apporter : RAS

L’opération n°4

C’est un fait non comptable car la constatation de bonis et de malis dans les fichiers stocks ne donne pas lieu à un enregistrement comptable

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	évaluation	présentation et intelligibilité

Corrections à apporter : RAS

L’opération n° 5

C’est un fait comptable car la remise du chèque à l’encaissement donne lieu à un enregistrement comptable

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	droits et obligations	

Corrections à apporter

51112 51111	chèques à l’encaissement chèques en porte feuille		

L’opération n°6

C’est un fait comptable car l’opération nécessite la passation d’une écriture comptable

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	droits et obligation	

Corrections à apporter

2392	immobilisations corporelles ……. immobilisations corporelles produites		

L’opération n°7

C’est un fait non comptable car la hausse des titres de participation en fin d’année ne doit pas être comptabilisée

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	évaluation-droits et obligations	présentation et intelligibilité

Corrections à apporter

Annulation de l’erreur par contre-passation. Aucune écriture n’est enregistrée

L’opération n°8

C’est un fait non comptable car l’engagement par signature est opérations inscrite en hors bilan et l’enregistrement est facultatif

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité – exhaustivité	droits et obligations	présentation et intelligibilité

Corrections à apporter

La société a la possibilité de comptabiliser ou non cette opération

L’opération n°9

Il s’agit d’un fait comptable car l’opération donne lieu à un enregistrement comptable

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité – mesure	droits et obligations	présentation et intelligibilité

Correction à apporter

Annulation de l’erreur par contre-passation de l’écriture

Correction

3425 4411/5….	fournisseurs CEMR fournisseurs ou trésorerie		

L’opération n°10

Il s’agit d’un fait comptable car les variations des créances et des dettes libellés en devises doivent être constatés au moment de l’arrêté des comptes

- assertions affectées

enreg.	soldes	présentation
réalité	évaluation – droits et obligations	présentation et intelligibilité

Correction à apporter